

P. 6 Grand format
La cybersécurité,
un enjeu majeur pour
les collectivités locales

P. 8 D'intérêt général
Petites communes,
financer de grands
projets, c'est possible !

P. 14 Traits d'union
Rôle et missions
des CDPPT dans
l'aménagement
des territoires

posteo

HAUTS-DE-FRANCE





Georges de Wazières,
délégué régional du groupe La Poste
en Hauts-de-France

Je suis ravi de vous présenter ce nouveau numéro de **Postéo Hauts-de-France**, dans lequel **La Poste continue de développer ses offres**, afin de toujours mieux accompagner les acteurs publics et privés dans leurs projets de transition écologique, économique, de cohésion sociale et numérique.

Se protéger contre la cybercriminalité est devenu un enjeu majeur pour les collectivités, les entreprises et les établissements de santé. Face à la recrudescence des cyberattaques, Docaposte, filiale numérique du groupe

La Poste, a lancé la première offre complète de cybersécurité qui répond à leurs besoins. Dans cette édition, la rubrique « Grand format » est consacrée aux solutions numériques présentées par Docaposte, à l'occasion du Forum InCyber, qui s'est déroulé à Lille, du 1^{er} au 3 avril dernier.

En tant que partenaire des collectivités, La Poste propose des solutions qui les aident à améliorer la gestion du patrimoine routier, avec le tableau de classement des voies, ou à optimiser la connaissance de leurs territoires, avec Proxi Data. Afin d'aider les communes à bien préparer les futures élections municipales, La Poste assure aussi le traitement de la base électorale, avec sa solution Optimis mairie.

Les services de proximité sont également au sommaire du magazine de juillet.

La Poste assure le portage de repas, favorisant le maintien à domicile des seniors, comme à Faches-Thumesnil ou à Bruay-sur-l'Escaut, ou encore le portage de médicaments destinés aux patients de centres hospitaliers, à Valenciennes. Enfin, une mise en avant du rôle des Commissions départementales de présence postale territoriale (CDPPT) rappelle combien elles sont des instances privilégiées de dialogue entre La Poste et les élus.

Je vous souhaite une bonne lecture, et vous invite à nous suivre sur notre site lapostegroupe.com et sur nos réseaux sociaux pour rester informés de l'actualité du groupe La Poste dans les Hauts-de-France.



postéo HAUTS-DE-FRANCE

Le cahier régional de *Postéo* est édité par la délégation régionale du groupe La Poste en Hauts-de-France.
Directeur de la publication : Georges de Wazières.
Directrice de la rédaction : Marie Lac. **Rédacteur en chef** : Laurent Legendre. **Rédactrice** : Christelle Pommard.
Crédits photo : médiathèque du groupe La Poste. **Pages nationales – Directrice de la publication** : Marie-Aude Dubanchet. **Directrice de la rédaction** : Fabienne Rougeot. **Rédactrice en chef** : Aurélie Dehecq. **Crédits photo** : médiathèque du groupe La Poste, mairie de Boulbon, DR. Mentions légales La Poste. **Conception et réalisation** : HAVAS Paris. **Imprimerie** : Gutenberg Networks. Imprimé en France. **Dépôt légal** : juin 2025. Ce produit est composé de matériaux recyclés et de matériaux provenant d'autres sources contrôlées. Dans cette publication, le masculin est le plus souvent utilisé comme représentant des deux sexes sans discrimination à l'égard des femmes et des hommes, et dans le seul but d'alléger le texte. **Pour contacter la rédaction de Postéo** : Le groupe La Poste – Direction de la communication – CP B706 – 9, rue du Colonel-Pierre-Avia – 75757 Paris Cedex 15.

La version numérique de ce document est conforme aux normes pour l'accessibilité des contenus du Web, les WCAG 2.2, et certifié ISO 14289-1. Son ergonomie permet aux personnes handicapées moteurs de naviguer à travers ce PDF à l'aide de commandes clavier. Accessible aux personnes déficientes visuelles, il a été balisé de façon à être retranscrit vocalement par les lecteurs d'écran, dans son intégralité, et ce à partir de n'importe quel support informatique.



Version e-accessible par DocAxess



HAUTS-DE-FRANCE

Facteur de fierté

56%
des postiers dans les Hauts-de-France
sont des femmes. Elles représentent
52,8% des cadres.



LOGISTIQUE

Charte de logistique urbaine

Le 19 mars, La Poste, aux côtés d'autres professionnels de la livraison, a signé une charte de logistique urbaine durable avec Valenciennes Métropole. La charte est le fruit d'une concertation et d'une coconstruction entre élus, techniciens et représentants du monde économique, avec le concours du programme InTerLUD+⁽¹⁾. Elle a pour objectif de réduire les flux de camions en ville et, ainsi, les émissions de carbone. Elle se décline en quatre axes : adapter l'offre d'accueil des véhicules de transport de marchandises en ville, expérimenter la mise en place de hubs logistiques de proximité, optimiser les solutions de livraison hors domicile et permettre le développement de la logistique fluviale. Cette collaboration illustre l'engagement de La Poste au service du territoire et de ses habitants.

(1) Programme Innovations territoriales et logistique urbaine durable.



ADRESSAGE

Geoptis au service de la voirie

Dix communes de la Communauté de communes des Pays d'Oise et d'Halatte ont décidé de confier la réalisation de leur tableau de classement des voies à La Poste. Les communes sont parfois confrontées à des réseaux de voirie mal répertoriés ou qui ne sont pas à jour. Pour faciliter la gestion du patrimoine routier, être en conformité avec la loi 3DS et optimiser les budgets grâce à une meilleure dotation globale de fonctionnement, les collectivités peuvent faire appel à Geoptis, filiale du groupe La Poste, pour les aider dans l'élaboration de leur tableau de classement des voies. Cette prestation, qui permet aux mairies de disposer d'une base de données précise et à jour, illustre le rôle de La Poste en tant que partenaire privilégié des collectivités locales.

Chiffre clé

3073

foyers recensés par les facteurs, du 16 janvier au 22 février 2025, sur les communes d'Anzin, de Saint-Saulve et de Valenciennes.



AUDIT

Connaître son territoire avec Proxi Data

La commune de Douai a confié à La Poste une enquête sur l'autonomie des seniors inscrits au centre communal d'action sociale (CCAS). Trois questions sur leur quotidien ont été posées à plus de 600 résidents sur le mois de juin. Si deux quartiers ont principalement été ciblés, l'objectif est de renouveler cette opération chaque année dans un quartier différent, afin de couvrir l'intégralité de la commune. Le résultat de cette enquête permettra au CCAS de mettre en place des actions spécifiques dès la rentrée de septembre. Avec la solution Proxi Data Questions et Observations de La Poste, les collectivités locales ont également la possibilité d'améliorer efficacement la connaissance de leurs territoires.



COLLECTIVITÉS

La Poste au congrès des maires

Le congrès AMF 80⁽¹⁾, qui s'est tenu le 20 mars dernier à Mégacité Amiens, a réuni les maires et les présidents d'intercommunalité de la Somme. La Poste a profité de cet événement pour présenter ses services et mettre en avant l'accompagnement proposé aux collectivités pour répondre aux besoins de leurs habitants et relever ainsi les défis des évolutions sociétales. Pour soutenir les personnes âgées, isolées ou fragiles, le service de portage de repas Petits plats portés est une solution sur mesure qui contribue au bien vieillir à domicile et renforce le lien social. La Banque Postale, premier prêteur bancaire des collectivités locales et des hôpitaux publics depuis 2015, a également mis en avant ses solutions bancaires, comme les prêts sociaux ou les prêts verts.

(1) Association des maires et des présidents d'intercommunalité de la Somme.

Chiffre clé

9115

prestations « Veiller sur mes parents » réalisées par La Poste en 2024 dans les Hauts-de-France.



ENGAGEMENT

Un rallye citoyen

Le tour de France Educap City 2025 s'est arrêté le 8 avril dernier au bureau de poste d'Amiens Cœur de ville. Ce rallye urbain, citoyen, culturel et sportif rassemble des groupes de jeunes âgés de 9 à 14 ans.

Ce programme éducatif propose une expérience immersive et interactive auprès des principaux acteurs institutionnels de leur commune. Constituée de six jeunes et d'un adulte, chaque équipe, munie d'un plan détaillé, a parcouru la ville et posé des questions à différents points de passage : le bureau de poste, le commissariat, la gendarmerie, la mairie, le musée, le tribunal, la maison de retraite ou encore la caserne des pompiers. La visite du bureau de poste fut un véritable moment d'échange.



SOBRIÉTÉ

Échanges sur la transition énergétique

Le groupe La Poste, en partenariat avec la Banque des Territoires, a organisé une matinale dédiée à la transition énergétique. 50 clients et partenaires dont les villes de Lille et d'Armentières, y ont participé.

Cette matinale témoigne de l'engagement fort du groupe pour accompagner la transition énergétique des territoires. Rythmée par des retours d'expérience, elle a permis d'échanger sur les solutions en matière de performance énergétique : réduction de l'empreinte énergétique d'un parc immobilier, optimisation des consommations, pilotage énergétique et financement de la rénovation de bâtiments. Frédéric Motte, conseiller régional des Hauts-de-France délégué à la transformation économique régionale et président de la mission Rev3⁽¹⁾, a souligné l'importance d'une mobilisation collective face à ces enjeux.

(1) Initiative de la Région et de la Chambre de commerce et d'industrie (CCI) des Hauts-de-France, dont le but est une triple révolution : environnementale, technologique et territoriale.

G.R.A.N.D F.O.R.M.A.T

Docaposte accompagne les collectivités en matière de cybersécurité

Du 1^{er} au 3 avril 2025, lors de la 17^e édition du Forum InCyber à Lille Grand Palais, L'Identité Numérique, la cybersécurité et la souveraineté des données étaient au cœur des débats. Docaposte, filiale

numérique du groupe La Poste, avait, comme chaque année, donné rendez-vous aux entreprises et aux collectivités, afin de leur présenter ses solutions. Alors que le développement important des technologies numériques bouleverse le quotidien des entreprises et du secteur public, ces évolutions s'accompagnent d'une montée en puissance de la cybercriminalité. C'est pourquoi Docaposte⁽¹⁾ propose également une offre complète pour lutter contre les risques cyber.

(1) Leader des solutions numériques de confiance, avec le vote électronique, la lettre recommandée électronique, la signature électronique ou l'archivage numérique.

Solutions de vérification d'identité et cybersécurité

Découvrez notre gamme de vérification d'identité

Protégez votre activité des cyberattaques

DOCAPOSTE

Des élus venus découvrir les solutions de Docaposte.



« Le Pack Cyber de Docaposte est une palette de solutions clés en main dans laquelle il est possible de choisir les services dont on a besoin.

Cette filiale du groupe La Poste, qui nous accompagne déjà dans bien d'autres domaines, est reconnue pour être un acteur numérique de confiance. C'est pourquoi, pour nous prémunir contre les cyberattaques, nous l'avons choisie. L'adaptabilité de la solution est certainement l'un des atouts qui ont également amené la commune à faire ce choix. En outre, le personnel de la mairie a été sensibilisé afin de reconnaître plus facilement une cyberattaque. Ce qui me rassure, c'est qu'en cas d'attaque cybercriminelle les équipes de La Poste interviendront rapidement pour que notre système informatique fonctionne à nouveau. »

Aymeric Ansel,
adjoint au maire d'Helfaut



« La cybersécurité est partout et les enjeux sont multiples pour les entreprises et les collectivités.

Nous sommes dans une ère où les risques deviennent de plus en plus prégnants et Docaposte, acteur numérique de confiance du groupe La Poste, propose des solutions pour répondre à ces problématiques, en deux axes : le conseil et la gouvernance en cybersécurité, où nous accompagnons les entreprises et les collectivités en réalisant des audits et des exercices de gestion de crise, pour se mettre en conformité avec les réglementations et les normes, notamment la directive NIS 2⁽¹⁾ (Network and Information Security), qui sera mise en place cette année. Le Pack Cyber propose des logiciels en SaaS⁽²⁾ avec des partenaires français. Les données sont hébergées en France ou en Europe. Le Pack Cyber permet de sécuriser à 360 degrés son système d'information. »

Cyndie Renault,
chargée d'affaires secteur public chez Docaposte

(1) Directive gouvernementale de cybersécurité.
(2) Un modèle de distribution de logiciel via le cloud.

76 %

des attaques cyber du secteur public ont ciblé des collectivités et des établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) à fiscalité propre selon l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (Anssi).



Petites communes, financer de grands projets, c'est possible!

Transitions écologique, numérique, démographique... Les défis à relever pour les communes sont nombreux et elles sont toutes appelées à investir, malgré des marges de manœuvre financières souvent limitées. Des solutions existent, y compris pour les petites communes, pour leur permettre de mener à bien leurs projets.

Dans un contexte marqué par les effets du changement climatique, par les impératifs de modernisation des équipements publics et par la généralisation de l'usage du numérique, les communes françaises sont en première ligne. Rénover une école, créer des équipements sportifs, faire évoluer une flotte de véhicules vers l'électrique, réhabiliter des bâtiments communaux ou déployer la fibre optique : les projets se multiplient et deviennent de plus en plus coûteux. Selon une étude menée par La Banque Postale et l'Institut for Climate Economics (I4CE)⁽¹⁾, rien que pour répondre aux objectifs de la stratégie française sur l'énergie et le climat, les collectivités devront investir, en moyenne, 11 milliards d'euros supplémentaires par an d'ici à 2030 dans les secteurs du bâtiment, des transports et de l'énergie. Les besoins sont importants dans les communes, car celles de moins de 10 000 habitants

connaissent un fort ralentissement de la progression de leur épargne brute, et celles de plus de 10 000 habitants subissent une baisse de cette épargne.

Financer toutes les communes

Premier prêteur bancaire⁽²⁾ des collectivités locales depuis 2015, La Banque Postale déploie toute une gamme d'outils financiers adaptés aux besoins de toutes les communes, sans condition de taille. Crédits à long terme dès 40 000 euros empruntés, lignes de trésorerie sur trois cent soixante-quatre jours, prêts relais dans l'attente du versement de subventions : chaque solution est pensée pour convenir à la réalité des territoires. La Communauté de communes Gâtinais Val-de-Loing (19 000 habitants), en Seine-et-Marne, a pu financer les travaux de déploiement de la fibre sur les sites isolés, grâce à un prêt social de 392 000 euros.

Dans le Pas-de-Calais, c'est un prêt social de 3 millions d'euros qui a été accordé à la commune d'Ambleteuse (2 105 habitants) pour financer la rénovation d'infrastructures sportives.

Aider à obtenir des subventions

Si les concours financiers de l'État aux collectivités territoriales s'élevaient à 54,8 milliards d'euros en 2024, la recherche de subventions s'apparente à un parcours du combattant pour une petite structure aux moyens humains limités. Et parce que la recherche d'aides publiques est aussi un levier important pour permettre aux communes d'optimiser leur plan de financement, La Banque Postale se positionne comme facilitateur. Son service Subzen permet aux collectivités d'identifier les bons interlocuteurs et assure la préparation comme le suivi des dossiers pour maximiser le taux de subventionnement. En Seine-Maritime, par exemple, la commune de Maromme (11 000 habitants) a ainsi pu engager la réhabilitation de l'hôtel de ville ainsi qu'une extension de sa médiathèque avec l'appui de La Banque Postale.

(1) « Panorama des financements climat des collectivités locales », septembre 2024. (2) Source : « Observatoire de la dette des collectivités », Finance Active, mars 2025.

À Boulbon, rénover pour consommer moins et mieux



Dans la petite commune de Boulbon (1 530 habitants), située dans les Bouches-du-Rhône, la réhabilitation de deux bâtiments communaux – un ancien presbytère et une ancienne école – pour les transformer en logements à loyers encadrés et en locaux associatifs, avait comme priorités de réduire les consommations énergétiques et d'améliorer le confort d'usage. Pour mener à bien ce projet structurant, la municipalité a d'abord bénéficié d'un prêt vert complété par un prêt relais qui ont permis de préfinancer les subventions attendues. Une solution doublement avantageuse, saluée par Jérémie Becciu, le maire de Boulbon : « Le soutien de La Banque Postale a été déterminant pour transformer des structures classées F en logements classés A. Cette collaboration fructueuse a permis de maintenir notre jeunesse dans le village et de dynamiser notre tissu associatif et commercial. »

Témoignage

« La commune avait un déficit de plus de 1 million d'euros, à ma prise de fonction. La Banque Postale a répondu présente en nous accordant un prêt social pour financer les travaux d'extension d'une école et d'équipement de la maison de la culture : c'est grâce à cet emprunt que ces projets importants ont pu démarrer. Au-delà d'un prêt, c'est un partenariat précieux qui a aidé la collectivité, alors en grande difficulté financière. »

Victor Denouvion,
maire de la commune de Saint-Jory
(Haute-Garonne) (8 311 habitants)



RETROUVEZ LES SOLUTIONS
DE LA BANQUE POSTALE
POUR LES COLLECTIVITÉS
LOCALES EN SCANNANT
CE QR CODE

Un comité au service des territoires

Créé par La Banque Postale, le comité d'orientation des finances locales réunit des élus locaux, d'anciens parlementaires et des experts du secteur public. Son rôle : éclairer les choix stratégiques de La Banque Postale en matière d'offre et de services pour les collectivités. Véritable instance de dialogue, le comité suit de près l'évolution des besoins des territoires, l'actualité du secteur public local, tout comme les grandes tendances en matière de financement. Il contribue ainsi à adapter les solutions proposées – comme les prêts verts, les outils d'analyse financière ou l'accompagnement Subzen – aux réalités de terrain. C'est aujourd'hui un levier essentiel pour faire de La Banque Postale un partenaire engagé et toujours à l'écoute des collectivités.

LA BANQUE POSTALE, UN ACTEUR CLÉ DANS LE FINANCEMENT DES COLLECTIVITÉS LOCALES

Ancrée au cœur des territoires, La Banque Postale accompagne les collectivités dans la réalisation de leurs projets d'investissement : mobilité durable, modernisation des infrastructures, digitalisation des services, cohésion sociale... Et ce, quel que soit leur besoin, quelle que soit leur taille.

AUX CÔTÉS DES COLLECTIVITÉS LOCALES

1^{er} prêteur
des collectivités locales
pour la 10^e année
consécutive⁽¹⁾

11,8 Mds€
de prêts
accordés
au secteur public local

Près de **1 prêt sur 2**
octroyé à une commune
de moins de 10 000 habitants

400 collaborateurs
en région
dédiés aux personnes
morales et au secteur public
local, dont 120 chargés
d'affaires spécialisés
sur le secteur public

AU SERVICE DES GRANDES TRANSITIONS

1,9 Md€
de prêts verts
et sociaux
octroyés aux collectivités locales

1,53 Md€ de prêts
accordés au logement social,
à la santé et au milieu associatif

1 association sur 10
en France est cliente
de La Banque Postale

ENGAGÉE POUR LA PLANÈTE

1^{re} banque
engagée à sortir du financement
des énergies fossiles à l'horizon 2030

Données 2024 – (1) Source : « Observatoire de la dette des collectivités », Finance Active, mars 2025.

Traits d'union

#connecter

Avec le Pack Cyber, Docaposte propose aux collectivités une solution permettant de protéger efficacement les systèmes informatiques des cyberattaques.

P. 12

#dynamiser

La Poste est un acteur qui participe au dynamisme des territoires en signant un partenariat pour soutenir les initiatives économiques, sociales ou environnementales.

P. 14

#accompagner

Que ce soit pour les bénéficiaires de centres communaux d'action sociale (CCAS) ou les patients de pharmacies internes d'hôpitaux, La Poste assure des prestations de portage de repas et de livraison de médicaments qui facilitent la vie de ses clients.

P. 15

#connecter

Le Pack Cyber : du sur-mesure pour lutter contre la cybercriminalité

Depuis 2019, la région des Hauts-de-France est particulièrement frappée par la cybercriminalité. Selon l'Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information (Anssi), les collectivités territoriales françaises ont subi 187 incidents, soit 10 par mois en moyenne, entre 2022 et 2023.

C'est pourquoi Docaposte, filiale numérique du groupe La Poste, a développé le Pack Cyber, qui s'adresse aux collectivités et aux PME pour se prémunir des risques de rançongiciel. Le Pack Cyber est un ensemble de technologies développées par 14 partenaires européens qui permet de protéger les identités et les accès, de sauvegarder et de sécuriser les données pour préserver efficacement les systèmes informatiques des cyberattaques. Simple et adaptable, le Pack Cyber propose aux clients différentes briques technologiques pour se préparer aux risques d'attaques, se protéger en évaluant la solidité des systèmes informatiques, et réagir pour poursuivre son activité en cas d'incident. Avec cette solution, le client préserve aussi bien ses données, grâce à une sauvegarde sécurisée et automatique et à un archivage électronique, que ses équipements, avec un dispositif de détection et de blocage des cyberattaques.

Les accès sont sécurisés avec un gestionnaire de mots de passe et une authentification forte, ainsi que les postes de travail, grâce à une protection de la messagerie et à une analyse des flux applicatifs entrants et sortants. Dans le Pas-de-Calais, la commune d'Helfaut a souscrit au Pack Cyber en sélectionnant seulement quatre services : le logiciel d'analyse, l'antivirus, le gestionnaire de mots de passe et la campagne de sensibilisation du personnel sur la reconnaissance des e-mails frauduleux. Enfin, cette offre de cybersécurité permet aux collectivités et aux PME de réagir rapidement en cas de cyberattaque. Elle offre la possibilité de poursuivre son activité en cas d'incident, grâce à une restauration du système informatique, ainsi qu'à la mise en place d'une force d'action rapide par une équipe dédiée de Docaposte et d'un partenariat avec un assureur cyber pour couvrir les risques résiduels.



« Suite à un premier audit en 2024, qui nous a permis d'identifier des failles dans le système informatique, nous avons choisi le Pack Cyber pour nous prémunir contre ces menaces. En janvier 2025, nous avons décidé de signer un contrat avec La Poste, pour une durée d'un an reconductible, afin de bénéficier des services de cybersurveillance et de cybersauvegarde des données.

Nous avons ensuite retenu quatre services : le logiciel d'analyse, l'antivirus, le gestionnaire de mots de passe et la campagne de sensibilisation du personnel sur les e-mails frauduleux. L'offre couvre la formation des 10 collaborateurs travaillant au sein de la mairie ainsi que la protection des postes de travail et des serveurs jusqu'à la remédiation en cas d'incident. »

Alexis Colombel, secrétaire du maire d'Helfaut



La gestion électronique du courrier pour les collectivités

La gestion électronique du courrier (GEC) proposée par Docaposte, filiale du groupe La Poste, est une solution innovante qui transforme la manière dont les collectivités territoriales gèrent leurs flux de courrier.

En numérisant et en automatisant le traitement des courriers entrants et sortants, cette solution permet de gagner en efficacité, en réactivité et en sécurité. Dans le Pas-de-Calais, la Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer (Capso) a choisi cette solution afin d'optimiser le délai de traitement des documents et d'apporter des réponses rapides aux usagers. En effet, la gestion électronique du courrier et, plus précisément, la numérisation des courriers ont plusieurs avantages. Elles éliminent les tâches manuelles fastidieuses, pour permettre aux agents territoriaux de se concentrer sur des missions à plus forte valeur ajoutée,

représentant un gain de temps et d'efficacité. Elles améliorent aussi la traçabilité et la sécurité. Chaque document est indexé et stocké de manière sécurisée, ce qui garantit une traçabilité optimale et une protection des données sensibles. Les courriers numérisés sont accessibles à tout moment et de n'importe où, facilitant ainsi le télétravail et la réactivité des services publics. Enfin, des économies substantielles, sont réalisées, en utilisant moins de papier et d'archivage physique. Pour les collectivités, la GEC représente une avancée majeure. Elle permet de répondre plus rapidement aux demandes des citoyens, d'améliorer la qualité du service public et de se conformer aux exigences réglementaires en matière de gestion des données. En intégrant cette solution, les collectivités peuvent moderniser leurs processus, renforcer leur démarche qualité et offrir un service plus transparent et efficace à leurs administrés.



« Nous souhaitons un outil de validation des documents entrants (courriers, e-mails...) pour optimiser le traitement des délais et des réponses apportées à nos usagers. C'est pourquoi la solution de gestion électronique du courrier répond aux besoins de la Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer. Lorsque La Poste nous a présenté Fast Solutions de Docaposte⁽¹⁾, nous avons choisi la solution

Maarch Courrier⁽²⁾ pour son aisance d'utilisation par les agents et les administrateurs fonctionnels et sa connexion avec notre outil de signature électronique Fast parapheur. L'outil a été installé en trois mois après un an de préparation du projet. »

Sébastien Huyon, secrétaire général de la Communauté d'agglomération du Pays de Saint-Omer

(1) Filiale du groupe La Poste.
(2) Partenaire de Docaposte.

#dynamiser

Le rôle et les missions des CDPPT en Hauts-de-France

L'État a confié au groupe La Poste une mission de service public dédiée à l'aménagement du territoire.

Un contrat triennal entre l'État, l'Association des maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF) et La Poste fixe les règles de fonctionnement de cette mission et son financement, qui repose notamment sur un fonds national de péréquation de 174 millions d'euros par an. Instances privilégiées de dialogue entre La Poste et les élus, les Commissions départementales de présence postale territoriale (CDPPT) veillent à la bonne application du contrat de présence postale triennal, en s'assurant de la présence postale effective sur le périmètre de leur département, et proposent le programme annuel d'utilisation des enveloppes départementales du fonds de péréquation.

« La création de la première Place des Services en Hauts-de-France, à Saint-Quentin, illustre parfaitement la mission d'aménagement du territoire de la CDPPT, explique Frédéric Meura, président de la CDPPT de l'Aisne et maire de Papeux. Pour ce projet, la commission a accordé 40 000 euros sur les 100 000 euros nécessaires à la réalisation des travaux. » Si certaines dépenses sont obligatoires, d'autres sont librement choisies par les CDPPT. Pour assurer leurs missions, elles se réunissent environ trois fois dans l'année, et une fois par an elles réalisent un bilan des investissements et des actions menées sur leur territoire.

5 CDPPT en Hauts-de-France, une par département : Aisne, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Somme.



Une nouvelle édition du prix Ceser Hauts-de-France



Fort de deux premières éditions réussies, le Conseil économique, social et environnemental régional (Ceser) des Hauts-de-France a lancé la troisième édition du Prix des dynamiques et solidarités rurales. Partenaire financier de la première heure, La Poste est fière de soutenir un prix valorisant des initiatives innovantes et inspirantes qui améliorent les conditions de vie des habitants. Ce concours, ouvert aux associations, aux entreprises et aux collectivités, œuvre pour soutenir les initiatives économiques, sociales ou environnementales dans les communes de moins de 2 000 habitants de la région. Le panorama des projets acceptés est large : lien social, agriculture, économie, culture, sport, etc.

#accompagner

Des plateaux-repas servis à domicile par les postiers



Une cliente de Faches-Thumesnil se fait livrer son plateau-repas à domicile, par La Poste.

La Poste, partenaire de proximité, accompagne les collectivités pour faciliter le maintien à domicile des seniors.

L'offre Petits plats portés en est une illustration. Comme à Faches-Thumesnil et à Bruay-sur-l'Escaut, dans le Nord, où les centres communaux d'action sociale (CCAS) confient le portage de repas à Log'issimo, service de logistique de La Poste.

Depuis janvier 2025, 9 postiers de Lesquin livrent des plateaux-repas à 80 bénéficiaires du CCAS de Faches-Thumesnil six jours par semaine, en plus des 30 convives de Sequedin. À Bruay-sur-l'Escaut, 5 facteurs livrent quotidiennement 50 personnes, depuis avril 2024. Les prestations sont réalisées dans le respect de la chaîne du froid, en véhicule frigorifique. En plus de la livraison, les postiers, en lien avec le CCAS, assurent également la veille sociale.

Portage de médicaments en centre hospitalier

Depuis le mois de juin 2025, La Poste assure le portage de médicaments du centre hospitalier de Valenciennes. Cette prestation fait suite à un appel d'offres remporté en mars 2025. La pharmacie à usage intérieur (PUI) est située à l'intérieur de l'établissement hospitalier dans lequel les patients sont pris en charge. Elle répond aux besoins pharmaceutiques des patients, en fournissant des médicaments et des services pharmaceutiques adaptés. Dans le cadre de ce contrat, un facteur collecte, deux jours par semaine, les médicaments dans un local dédié et les livre auprès des patients gérés par la pharmacie à usage intérieur. Les livraisons se font sur un périmètre de 80 communes autour de Valenciennes.



« Les communes hésitent à s'endetter, car elles redoutent les charges futures »

Avec des ressources contraintes, les petites villes doivent redoubler d'agilité pour continuer à investir et à répondre aux besoins de leurs habitants.

Philippe Baeteman, maire de Bouglainval (28) et responsable d'études financières à La Banque Postale, décrypte les évolutions budgétaires et souligne le rôle essentiel d'une banque de proximité pour accompagner ces territoires qui totalisent 39 % de la population française.

MINI-CV

Depuis 2014
Responsable des études sur les finances des collectivités locales (communes, intercommunalités et syndicats) à la direction des études et de la recherche de La Banque Postale

1997-2013
Responsable de la gestion de projets informatiques au sein du service financier de La Poste puis de celui de La Banque Postale

Depuis 2005
maire de la commune de Bouglainval, en Eure-et-Loir (754 habitants)



REFLEXIONS

Quelle était la situation financière des petites communes il y a dix ou quinze ans ?

À cette époque, les petites collectivités bénéficiaient d'un environnement budgétaire plus prévisible et affichaient des revenus supérieurs aux dépenses qui leur permettaient de cumuler de l'épargne brute année après année. Elles profitaient également de taux d'intérêt très bas – inférieurs à 1% pour des emprunts sur vingt ans, par exemple – et préféraient donc emprunter pour étaler le financement de leurs projets sur vingt, vingt-cinq ou trente ans, plutôt que de devoir toucher à leur bas de laine.

Qu'est-ce qui a changé ces dernières années ?

Avec la crise, l'inflation et les taux d'intérêt qui ont augmenté, elles ont désormais tendance à puiser dans leur réserve de trésorerie. Pour la seconde année, on constate, dans notre étude⁽¹⁾, que les petites villes mobilisent leur trésorerie au service de l'investissement à hauteur de 0,8 milliard d'euros et que, dans le même temps, le recours à l'emprunt est en recul de 0,7%. Pourquoi ? Parce que, d'un côté, les dépenses ne cessent d'augmenter – on parle d'une progression de 17,2% sur la période 2019-2024 –, ce qui impacte les communes sur le long terme. On peut citer, par exemple, l'augmentation à venir du taux de cotisation à la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL), qui va passer de 30,5 % à 42,5 % en 2028.

Cela représente environ 250 millions d'euros de dépenses par an jusqu'en 2028 pour les communes de 2500 à 25000 habitants. La multiplication des normes imposées aux collectivités, qu'elles soient énergétiques ou autres, pèsent aussi sur leurs finances. Résultat : les communes hésitent à s'endetter, car elles redoutent les charges futures et manquent de visibilité sur les recettes et les subventions à venir. Et, de l'autre côté, le produit des impôts fonciers a progressé de 3 milliards d'euros, soit deux fois moins que l'évolution des dépenses. La suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales à partir de 2019, par exemple, a privé les communes d'un levier fiscal direct.

Dans ce contexte, comment La Banque Postale se positionne-t-elle pour répondre aux besoins des communes ?

C'est par notre connaissance des enjeux des territoires et notre présence pour toutes les communes, qu'elles soient rurales ou de grandes métropoles, que nous sommes depuis 10 ans leader du financement bancaire des collectivités. Et à ma connaissance, elle est la seule banque qui possède un service d'études dont les analyses sont reconnues par le ministère de l'Économie et des Finances, la Cour des comptes ou les associations d'élus. C'est un niveau d'expertise qui est rassurant pour les collectivités qui sollicitent La Banque Postale pour qu'elle leur apporte une solution de financement. Et ça, c'est vraiment différenciant.



DÉCOUVREZ L'ÉTUDE
« REGARD FINANCIER
SUR LES PETITES VILLES »
EN SCANNANT CE QR CODE

(1) « Regard financier sur les petites villes », étude publiée par l'Association des petites villes de France et La Banque Postale, juin 2025.